

COMMUNE DE PLOUGASNOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre, le conseil municipal de la commune de PLOUGASNOU, dûment convoqué le 1^{er} décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire en mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Nathalie BERNARD, Maire.

Nombre de membres
en exercice : 23
Présents : 18
Procuration : 3
Votants : 21

Présents : Nathalie BERNARD, Françoise REGUER, Jean-Jacques AILLAGON, Muriel FOULON, Joffrey CASTEL, Marie-Laetitia POIDATZ, François VOGEL, Jean-François JAUEN, Laurène PASQUIER, Florence LAPERROUSE, Max DE KEUKELAERE, Virginie GUILLERMIC, Claude CHARLES, Guy FEAT, Sylvie FEAT, Jean-Luc ANDRE, Hervé LE GALL, Jean ROUVE.

Absents : Hervé LE RUZ donne pouvoir à Joffrey CASTEL, Françoise GENEVOIS-CROZAFON, donne pouvoir à Florence LAPERROUSE, David PIERRAIN donne pouvoir à Françoise REGUER, Annie PEYRE, Roxane PERSON.

Secrétaire de séance : Marie-Laetitia POIDATZ

2023-107 Tarifs municipaux 2024

Exposé des motifs

Chaque année, le conseil municipal délibère sur les tarifs applicables aux usagers des différents services et équipements municipaux.

Le conseil municipal dispose de la possibilité de moduler les tarifs suivant les usagers avec notamment la possibilité d'accorder des tarifs préférentiels aux familles à revenus modestes, en vue de permettre le plus large accès aux services et équipements publics.

Pour 2024, il est proposé d'appliquer un principe d'augmentation de 4.5 % (*la prévision de l'inflation 2024 de la Banque de France de septembre 2023 indique un niveau de 4,5 %*) avec des adaptations à ce principe telles que présentées dans la grille tarifaire annexée à la présente délibération.

L'ensemble de ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2024.

Délibération

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1612-1,
Vu l'examen en commission Finances, administration générale du vendredi 1er décembre 2023,
Vu l'exposé des motifs,

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré avec 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (Guy FEAT, Sylvie FEAT, Jean-Luc ANDRE, Hervé LE GALL), adoptent la grille tarifaire des services et équipements municipaux pour l'année 2024 telles qu'annexée à la présente délibération.

Madame la Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Maire

Nathalie BERNARD



Libellé de la prestation	Unité	Tarifs 2024	
REPAS RESTAURANT SCOLAIRE (Facturation par mois scolaire)			
QUOTIENT FAMILIAL* (Répartition)			
Tarif social (bénéficiaire RSA-AAH-Assistant.e familial.e)		1,00 €	
Moins de 300		1,40 €	
301 à 599		1,80 €	
600 à 899		2,60 €	
900 à 1199		3,30 €	
1200 à 1600		3,90 €	
1601 et plus		4,30 €	
Repas OCCASIONNEL			
Repas "NON-INSCRIT"		5,90 €	
* Le foyer communique les renseignements nécessaires au calcul du QF dans le dossier d'inscription			
Personnel communal en service à la cuisine et personnel de service		3,70 €	
Autre personne		5,00 €	
GARDERIES MUNICIPALES (Facturation par mois scolaire)			
Garderie matin (7h00 -> entrée en classe)		1,30 €	
Garderie matin non inscrit		2,20 €	
Garderie soir (16h30 - 19h00) Goûter inclus		2,60 €	
Garderie soir non-inscrit		3,50 €	
FORFAIT ACCOMPAGNEMENT ET GARDERIE NAVETTE CAR SCOLAIRE			
Matin et soir (Goûter inclus)		1,30 €	
Non-inscrit		2,20 €	
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE			
Abonnement individuel		15,00 €	} Gratuité jusqu'à 18 ans
Abonnement familial		29,00 €	
Abonnement "VACANCES"		6,00 €	
Estivants : cautionnement familial		35,00 €	
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES			
Café		1,00 €	
Eau plate (33 cl)		1,00 €	
Eau gazeuse (33cl)		1,00 €	
jus de fruits		1,50 €	
Soda		1,50 €	
Crêpes		1,00 €	
Crêpes beurre/sucre		1,00 €	
Crêpes nutella		1,50 €	
Crêpes confiture		1,50 €	
Pâtisserie (la part)		1,00 €	
Confiserie		1,50 €	
Animation "vide ta chambre"			
Droit d'entrée :			
Moins de 18 ans		Gratuit	
A partir de 18 ans		1,00 €	
Espace d'exposition (2 mètres linéaires)		5,00 €	
LOCATION EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS AUX PROFESSIONNELS			
Salle d'aide aux devoirs	Tarif horaire	1,50 €	
Salle d'aide aux devoirs	Tarif journalier	11,20 €	
Maison des Associations : Salle de dessin	Tarif horaire	1,50 €	
Maison des Associations : Salle de dessin	Tarif journalier	11,20 €	
Maison des Associations : Salle de langues	Tarif horaire	1,50 €	
Maison des Associations : Salle de langues	Tarif journalier	11,20 €	
Maison des Associations : Grande salle	Tarif horaire	2,30 €	
Maison des Associations : Grande salle	Tarif journalier	17,80 €	
Tennis couverts	Tarif horaire	2,30 €	
Tennis couverts	Tarif journalier	17,80 €	
Salle omnisports (grande salle)	Tarif horaire	4,00 €	
Salle omnisports (grande salle)	Tarif journalier	32,30 €	
Salle omnisports (petite salle)	Tarif horaire	4,00 €	
Salle omnisports (petite salle)	Tarif journalier	32,30 €	
Salle omnisports (Extension)	Tarif horaire	4,00 €	
Salle omnisports (Extension)	Tarif journalier	32,30 €	
Stade de football	Tarif horaire	8,60 €	
Stade de football	Tarif journalier	69,00 €	
Ancien stade de football	Tarif horaire	3,60 €	
Ancien stade de football	Tarif journalier	29,00 €	
Ecole de Voile de Térénez (Salle de réunion)	Tarif horaire	1,50 €	
Ecole de Voile de Térénez (Salle de réunion)	Tarif journalier	11,20 €	
Maison de la Mer (Salle de réunion)	Tarif horaire	1,70 €	
Maison de la Mer (Salle de réunion)	Tarif journalier	10,00 €	
Salle de sports de Kerenot		95,70 €	Caution : 43,00 €
NB : Ce tableau permet d'évaluer financièrement les mises à disposition auprès des diverses associations			
TARIF MAIN D'ŒUVRE SERVICES TECHNIQUES			
Sans matériel	Tarif horaire	33,30 €	
Avec engins ou matériel	Tarif horaire	50,10 €	

Libellé de la prestation	Unité	Tarifs 2024	Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Busage classique entrée de champs (fournitures comprises)	TTC	778,80 €	Reçu en préfecture le 11/12/2023
Busage configuré au terrain ou hors dimensions (fournitures comprises)	TTC le mètre linéaire	89,00 €	Publié le ID : 029-212901888-20231207-DELIB2023_107-DE

DROIT DE PLACE (MARCHÉ HEBDOMADAIRE)

Pour un étalage sur un seul rang, sur une année civile (sauf pour les marchands occasionnels)

Marchands au statut PERMANENT	le mètre linéaire	1,70 €	par marché
Marchands au statut OCCASIONNEL	le mètre linéaire	2,10 €	par marché

Abonnement ANNUEL : le tarif abonnement est calculé selon la formule :
prix du mètre linéaire "PERMANENT" par marché x par le nombre de mètres entiers x 26 semaines

Abonnement ETE (1er juillet au 31 août) : Le tarif abonnement est calculé selon la formule : prix du mètre linéaire « OCCASIONNEL » par marché x par le nombre de mètres entiers x 6 semaines.

Tarif occasionnel (marchands de passage) : Le tarif est calculé selon la formule : Prix du mètre linéaire « OCCASIONNEL » par marché x par le nombre de mètres entiers

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

TARIF JOURNALIER POUR LOCATION DU LUNDI AU VENDREDI

Associations et personnes privées contribuables de Plougasnou	GRANDE SALLE	199,20 €	Les associations communales bénéficient d'une mise à disposition gratuite par an pour les manifestations ou représentations payantes
	PETITE SALLE	131,30 €	
	LES 2 SALLES *	297,10 €	
Associations et personnes privées extérieures	GRANDE SALLE	368,30 €	
	PETITE SALLE	200,30 €	
	LES 2 SALLES *	511,80 €	
Professionnels du spectacle	GRANDE SALLE	612,00 €	
	PETITE SALLE	330,40 €	
	LES 2 SALLES *	845,60 €	
Obligation Restaurateur ou traiteur habitant ou pas la commune	CUISINE	198,00 €	
Arrhes à verser à la réservation	par SALLE	56,00 €	
Caution à verser	par SALLE	223,00 €	

TARIF FORFAITAIRE WEEK END du SAMEDI (9 heures) au LUNDI (9 heures)

Associations et personnes privées contribuables de Plougasnou	GRANDE SALLE	278,20 €
	PETITE SALLE	183,60 €
	LES 2 SALLES *	415,00 €
Associations et personnes privées extérieures	GRANDE SALLE	515,20 €
	PETITE SALLE	280,40 €
	LES 2 SALLES *	716,50 €
Professionnels du spectacle	GRANDE SALLE	849,00 €
	PETITE SALLE	458,40 €
	LES 2 SALLES *	1 183,80 €
Obligation Restaurateur ou traiteur habitant ou pas la commune	CUISINE	198,00 €
Arrhes à verser à la réservation	par SALLE	56,00 €
Caution à verser	par SALLE	223,00 €

LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS (sans cuisine : restauration froide)

Location à des particuliers lorsque la salle municipale est occupée

Particuliers contribuables de la Commune	111,30 €
Particuliers extérieurs à la Commune	166,90 €

LOCATIONS DIVERSES PAR JOUR

Table	l'unité	2,50 €	Caution forfaitaire de 100 €. Location réservée aux personnes privées qui habitent sur la commune de PLOUGASNOU
Chaise	l'unité	0,70 €	
Barrière	l'unité	2,50 €	
Vidéoprojecteur (par jour)	l'unité	24,50 €	
Trépied gaz (sans bouteille)	l'unité	27,80 €	
Panneau de signalisation routière (panneau/jour)	l'unité	5,60 €	

Consigne gobelets plastiques (Ecocup)	2,00 €
---------------------------------------	--------

LOCATION DE L'ESPACE CULTUREL DE LA MAISON PRÉVOTALE

Professionnels, artistes et autres	RDC	17,80 €	Arrhes : 25 % du montant de la location
	ETAGE	17,80 €	
Caution		178,00 €	
Associations de la Commune	RDC		
Caution	ETAGE	176,00 €	

LOYERS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Espace de co-working: L'embarcadère		
Location des bureaux (4)	mois	83,40 €
	semaine	22,30 €
	journée	5,60 €
+ Participation électricité et chauffage	Forfait mois	20,00 €
	Forfait journée	1,00 €
	Forfait semaine	4,50 €

Libellé de la prestation	Unité	Tarifs 2024	Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Maison Route de la Plage			Reçu en préfecture le 11/12/2023
Maison	mois	246,80 €	Publié le 4311212023
Maison SÉITÉ (17 Rue François Charles)			ID : 029-212901888-20231207-DELIB2023_107-DE
1er bureau : 2 Pièces	mois	111,30 €	
2ème bureau	mois	66,80 €	
3ème bureau	mois	133,60 €	Toutes charges comprises - Gratuité pour les associations plouganistes
Atelier	mois	66,80 €	
Cave	mois	22,30 €	
Ancien local des Douanes			
Coopérative des pêcheurs	par an	100,00 €	
Maison de la Mer (Locaux Rez-de-chaussée)			
		428,40 €	Toutes charges comprises - Gratuité pour les associations plouganistes
Par occupant	par an		
Maison de la Mer (Appt à l'étage)			
		428,40 €	
Par occupant	par an		Toutes charges comprises (10/12e du loyer annuel du rez-de-chaussée) Gratuité pour les associations plouganistes et logements des nageurs-sauveteurs SNSM
		35,70 €	
Par occupant	mois		
Location occasionnelle des logements situés au dernier étage de la Mairie			
Loyer	mois	289,50 €	Gratuité pour les renforts d'été de la gendarmerie nationale
Ecole de Voile			
S.R.T.Z.	par an / 157 m ²	3 526,00 €	Gratuité pour les associations plouganistes
Aviron Baie de Morlaix	par an / 7 m ²	158,00 €	
Maison de santé			
location par cabinet occupé		500,00 €	
REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL			
Pour une terrasse	par an et m ²	15,60 €	
Emplacement Chapiteaux (cirques-artistes ambulants)	journée	16,70 €	eau et électricité comprises sans installation complémentaire
CAMPING MUNICIPAL (Camping de la Mer)			
Tarifs par NUITÉ incluant : électricité 12 ampères (A), douche, plein d'eau, vidange, taxe de séjour* (pas de tarif sans électricité)			
* Taxe de séjour par personne et par nuit + 18 ans : 0.22 € inclus			
PERIODE : du 15 avril au 30 juin ET du 01 septembre au 15 octobre			
Forfait 1 marcheur / cycliste		8,80 €	
Forfait 2 marcheurs / cyclistes		13,20 €	
Forfait CARAVANE - 1 adulte		14,30 €	
Forfait CARAVANE - 2 adultes		17,60 €	
Forfait FOURGON / CAMPING-CAR - 1 adulte		14,30 €	
Forfait FOURGON / CAMPING-CAR - 2 adultes		17,60 €	
Forfait TENTE + VOITURE - 1 adulte		11,00 €	
Forfait TENTE + VOITURE - 2 adultes		15,40 €	
Garage mort	la nuité	11,00 €	
Adulte supplémentaire		3,30 €	
Enfant de 0 à 2 ans			
Enfant de 3 à 12 ans		2,20 €	
Adolescent de 13 à 17 ans		3,30 €	
TENTE supplémentaire		1,10 €	
Chien		1,70 €	
VOITURE supplémentaire		2,20 €	
QUAD / MOTO / REMORQUE / VOITURE ELECTRIQUE		1,70 €	
Cabanes étape:	<u>2022</u>	<u>2024</u>	
Forfait 1 personne	25,00 €	27,00 €	
Forfait 2 personnes	35,00 €	39,00 €	
Forfait 3 personnes	40,00 €	44,00 €	
caution	100,00 €	105,00 €	
PERIODE : du 01 juillet au 31 août			Réduction sur forfait : Travailleur saisonnier : 30 % (séjour minimum de 15 jours)
Forfait 1 marcheur / cycliste		11,00 €	
Forfait 2 marcheurs / cyclistes		16,50 €	
Forfait CARAVANE - 1 adulte		16,50 €	
Forfait CARAVANE - 2 adultes		22,00 €	
Forfait FOURGON / CAMPING-CAR - 1 adulte		16,50 €	
Forfait FOURGON / CAMPING-CAR - 2 adultes		22,00 €	
Forfait TENTE + VOITURE - 1 adulte		14,30 €	
Forfait TENTE + VOITURE - 2 adultes		18,70 €	
Garage mort	la nuité	16,60 €	
Adulte supplémentaire		4,40 €	
Enfant de 0 à 2 ans			
Enfant de 3 à 12 ans		3,30 €	
Adolescent de 13 à 17 ans		4,40 €	

Libellé de la prestation	Unité	Tarifs 2024
TENTE supplémentaire		2,20 €
Chien		2,20 €
VOITURE supplémentaire		3,30 €
QUAD / MOTO / REMORQUE / VOITURE ELECTRIQUE		2,20 €
Cabanes étape:	2022	2024
Forfait 1 personne	35,00 €	39,00 €
Forfait 2 personnes	45,00 €	49,00 €
Forfait 3 personnes	50,00 €	55,00 €
caution	100,00 €	105,00 €
AUTRES SERVICES du 15 avril au 15 octobre		
Réservation d'un emplacement (supplément)		16,50 €
Lave-Linge	le jeton	5,50 €
Sèche-linge	le jeton	5,50 €
Baguette		1,30 €
Tradition		1,60 €
Pain flûte		2,10 €
Pain complet		3,10 €
Pain au chocolat / croissant		1,40 €
Thé 25 sachets		3,10 €
Thé sachet à l'unité		0,50 €
Chocolat poudre 300g		3,20 €
Lait 1l		1,60 €
Sucre poudre 750g		2,50 €
Stick café soluble à l'unité		0,60 €
Biscottes		1,20 €
Confiture		3,10 €
Nutella		3,70 €
Pain de mie		2,00 €
Céréale choco		3,10 €
Compote pomme en gourde à l'unité		0,80 €
Beurre ½ sel 125g		1,80 €
Jambon blanc 4t		3,90 €
Jambon de pays		3,50 €
Lardon allumette		3,70 €
Fromage râpé 200g		2,70 €
Vache qui rit 12 portions		3,20 €
Tranche de saucisson 30t		3,20 €
Crème semi-épaisse à l'unité		1,70 €
Œuf x6		2,80 €
Riz en sachet égouttoir		4,10 €
Pâtes 500g		2,40 €
Purée en flocon		2,30 €
Sauce bolognaise ou tomate		2,70 €
Soupe 33cl		2,30 €
Maïs 280g		1,70 €
Saucisses lentilles 800g		4,80 €
Ravioli bœuf 800g		2,70 €
Couscous		7,00 €
Thon au naturel 190g		3,00 €
Sardine à l'huile		2,90 €
Pâté petite boîte		1,80 €
Salade de fruit 800g		3,10 €
Duo sel-poivre		3,10 €
Moutarde		2,70 €
Mayonnaise en tube		1,60 €
Ketchup 280g		2,20 €
Huile de tournesol		4,40 €
Vinaigre de cidre		3,70 €
Vinaigrette toute faite		2,90 €
Gel douche		1,70 €
Savon		1,20 €
Dentifrice		1,70 €
Serviette périodique		4,20 €
Lessive en dose		1,00 €
Liquide vaisselle		1,30 €
Eponge à l'unité		1,20 €
Cacahouète 150g		1,20 €
Plateau biscuits apéro		1,90 €
Bretzel boîte		3,20 €
Pringles		3,20 €
Doritos		3,20 €
Chips 125g		2,70 €
Chips nature 350g		3,10 €
Biscuits breton		5,60 €
12 crêpes		4,20 €
Boîte en fer biscuit breton		7,00 €
Biscuit Prince		2,00 €
Bonbon 300g		2,70 €
Sucettes		0,80 €
Eau plate 1.25cl		0,70 €
Eau gaz 1l		1,20 €
Jus de fruit 1l		1,90 €
Coca cola 1.25cl		2,30 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 029-212901888-20231207-DELIB2023_107-DE

Libellé de la prestation	Unité	Tarifs 2024
Limonade 1.50cl		1,20 €
Cidre doux et brut		4,20 €
Cannette 33cl		1,60 €
Bière 33cl		3,10 €
Bière 25cl		2,10 €
Vin rouge		5,00 €
Vin rosé		5,00 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le 131 12/2023
ID : 029-212901888-20231207-DELIB2023_107-DE

Camping-car du 16 octobre au 14 avril

Tarifs par NUITÉ incluant : électricité 12 ampères (A), eau, vidange, taxe de séjour*
* Taxe de séjour par personne et par nuit + 18 ans : 0.22 € inclus

Forfait FOURGON / CAMPING-CAR	8,50 €
Forfait pénalité: Ticket perdu/sortie sans ticket	60,00 €

BORNES SERVICES CAMPING CAR (Parking de la Métairie et parking des Forces Françaises Libres)

100 litres d'eau potable, vidange et ¼ d'heure de fourniture de courant (220 V)	4,00 €	Achat de jetons : - Office du Tourisme (Bourg) - Coopérative des Pêcheurs (Le Diben)
---	--------	--

REDEVANCE NUITEE STATIONNEMENT CAMPING-CAR EN SAISON SUR PARKING PUBLIC

-parking de la Métairie			
-parking des Forces Françaises Libres	la nuité	5,00 €	limitée à 48 heures (= 2 nuitées maximum) période selon arrêté municipal

LOCATION JOURNALIÈRE DU PODIUM

Associations LOCALES	200,00 €	Valorisation du coût de la mise à disposition aux associations communales
Associations EXTÉRIEURES	445,00 €	
Caution pour associations EXTÉRIEURES	223,00 €	

CIMETIÈRES

Caveau ou tombe pleine terre 2 m²	15 ans	137,20 €
	30 ans	274,30 €
Caveau ou tombe pleine terre 3 m²	15 ans	171,20 €
	30 ans	342,30 €
Anciennes concessions (1e m²)	15 ans	69,10 €
	30 ans	138,30 €
Caveau neuf 2 m² - Acquisition et durée de :	15 ans	1 260,00 €
	30 ans	137,20 €
Caveau neuf 3 m² - Acquisition et durée de :	15 ans	274,30 €
	30 ans	1 575,00 €
Caveau neuf 3 m² - Acquisition et durée de :	15 ans	171,20 €
	30 ans	342,30 €
Nouveaux Caveaux neuf 3 m² - Acquisition et durée de :	15 ans	2 395,70 €
	30 ans	171,20 €
Caveau d'occasion 2 m² Acquisition et durée de :	Caveau de 0 à 5 ans	40% de la valeur du caveau neuf
	Caveau de plus de 5 ans	20% de la valeur du caveau neuf
Caveau d'occasion 3 m² - Acquisition et durée de :	15 ans	137,20 €
	30 ans	274,30 €
Caveau d'occasion 3 m² - Acquisition et durée de :	Caveau de 0 à 5 ans	40% de la valeur du caveau neuf
	Caveau de plus de 5 ans	20% de la valeur du caveau neuf
Caveau d'occasion 3 m² - Acquisition et durée de :	15 ans	171,20 €
	30 ans	342,30 €
Remboursement suite à renoncement caveau de 0 à 5 ans		Remboursement de 40% du prix d'achat
	Au-delà de 5 ans	Remboursement de 20% du prix d'achat
Cavurne (4 places)	8 ans	73,50 €
	15 ans	137,20 €
	30 ans	274,30 €
Cavurne (6 places)	8 ans	109,70 €
	15 ans	205,20 €
	30 ans	411,50 €
Cavurne (8 places)	8 ans	147,00 €
	15 ans	277,50 €
	30 ans	548,60 €
Columbarium (4 places)	8 ans	204,10 €
	15 ans	384,00 €
	30 ans	768,10 €
Caveau communal		Gratuit
	par jour	1,10 €

Les trois premiers mois
Au-delà des trois mois

PORT DE TÉRÉNEZ

Soumis à l'avis du Conseil Portuaire en date du 29 décembre 2023

1 - Mouillages sur corps morts.
- L'attribution d'un corps-mort en cours d'année implique le paiement intégral du tarif à l'année.
- Le défaut de présentation, au 1er juin de l'année considérée, du titre de navigation ou de l'attestation d'assurance entraînera une facturation au tarif maximum (plus de 10 m)
Les tarifs ci-dessous sont élaborés avec une T.V.A. à 20 %.

Mouillages à l'ANNÉE		
Navire ≤ de 5 mètres	HT	151,05 €
	TTC	181,26 €
Navire ≤ de 7 mètres	HT	178,60 €
	TTC	214,32 €
Navire ≤ de 8 mètres	HT	213,85 €
	TTC	256,62 €
Navire ≤ de 10 mètres	HT	253,00 €
	TTC	303,60 €
Navire > de 10 mètres	HT	325,45 €

Libellé de la prestation	Unité	Tarifs 2024	
	TTC	390,54 €	
Mouillages de PASSAGE (à la journée)			
Navire ≤ de 5 mètres	HT	6,00 €	
	TTC	7,15 €	
Navire ≤ de 7 mètres	HT	7,05 €	
	TTC	8,45 €	
Navire ≤ de 8 mètres	HT	8,35 €	
	TTC	10,05 €	
Navire ≤ de 10 mètres	HT	9,80 €	
	TTC	11,70 €	
Navire > de 10 mètres	HT	11,50 €	
	TTC	13,80 €	
Mouillages de PASSAGE (à semaine)			
Navire ≤ de 5 mètres	HT	30,20 €	
	TTC	36,25 €	
Navire ≤ de 7 mètres	HT	35,70 €	
	TTC	42,85 €	
Navire ≤ de 8 mètres	HT	42,60 €	
	TTC	51,15 €	
Navire ≤ de 10 mètres	HT	49,20 €	
	TTC	59,00 €	
Navire > de 10 mètres	HT	58,50 €	
	TTC	70,20 €	
Mouillages de PASSAGE (à la quinzaine)			
Navire ≤ de 5 mètres	HT	38,60 €	
	TTC	46,30 €	
Navire ≤ de 7 mètres	HT	46,40 €	
	TTC	55,65 €	
Navire ≤ de 8 mètres	HT	54,10 €	
	TTC	64,90 €	
Navire ≤ de 10 mètres	HT	61,85 €	
	TTC	74,30 €	
Navire > de 10 mètres	HT	70,80 €	
	TTC	85,00 €	
2 - Droit de mise à l'eau pour les bateaux sur remorque			
A l'année	HT	53,25 €	
	TTC	63,90 €	
A la semaine	HT	5,30 €	
	TTC	6,36 €	
3 - Redevance pour occupation temporaire du domaine maritime (vivier flottant)			
	le m ²	4,80 €	
4 - Location de terre-pleins (ostréiculteurs)			
Du 1er octobre 2023 au 30 avril 2024	le m ²	16,00 €	du 1er octobre de l'année considérée au 30 avril de l'année suivante (Institué par délibération du 06/11/2002)
5 - Stationnement dériveurs et catamarans sur zone réservée			
Dériveur	7 mois/TTC	117,15 €	Du 1er avril au 30 octobre
"	Semaine/TTC	5,30 €	
Catamaran	7 mois/TTC	234,25 €	Du 1er avril au 30 octobre
"	Semaine/TTC	10,70 €	
6 - Douche chaude réservée aux usagers du port			
La douche	l'unité	2,00 €	
7 - Transport de passagers			
Location du semi rigide (à l'heure)		30,00 €	
Mise à disposition du conducteur	Au coût horaire (traitement+primes+charges) de l'agent.		
TARIF COPIES			
Format A4 : N et B	l'unité	0,20 €	
" couleur	l'unité	0,30 €	
Format A3 : N et B	l'unité	0,30 €	
" couleur	l'unité	0,40 €	
PLAN LOCAL D'URBANISME			
P.L.U.I.H		168,00 €	*Frais d'envoi en sus (Loi n°2000.321 du 12 avril 2000)
COPIE PAPIER DE PLAN (REPROGRAPHIE) *		29,50 €	
VENTE DE BOIS PAR LA COMMUNE			
La stère		50,00 €	
La corde		140,00 €	
VENTE DE TERRE VÉGÉTALE PAR LA COMMUNE			
Prix de cession au m ³ à enlever		5,00 €	